



ASSOCIATION  
D'ANGLARDS  
DE SALERS

L'école primaire d'Anglards de salers passant à quatre jours d'école, l'association Familles rurales en partenariat avec la mairie, les enseignants et les parents d'élèves vous propose l'ouverture d'un Accueil de Loisirs Périscolaire chaque mercredi matin de 7h30 à 12h30. Les activités proposées seront en adéquation avec projet pédagogique (réf : tableau d'affichage).  
**Locaux : Groupe scolaire**

Thème de la première période : **Découverte du monde**

Chants, danses, arts et jeux traditionnels...

**Encadrement** : Véronique Vizet : directrice BAFD

Laurie Tournadre : Atsem CAP petite enfance

Elizabeth Farthing : employée communale

Alexandrine Donadieu : employée communale en cours de formation BAFA

**Modalités de fonctionnements :**

- 7h30/9h00 : Accueil échelonné
- 9h00/12h00 : Activités en fonction des thèmes proposés.
- 12h00/12h30 : Départ échelonné

**Modalités d'inscriptions :**

Pour l'inscription, amener le carnet de santé, le n° allocataire CAF ou MSA, l'attestation de quotient familial CAF ou MSA.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au bureau de l'Association Familles rurales ou par mail : [centredeloisirsr.anglards@orange.fr](mailto:centredeloisirsr.anglards@orange.fr) ou 0471400293/0683551507

**Pour une meilleure organisation, il vous sera demandé d'inscrire les enfants.**

**Modalités de paiement :**

Les tarifs pratiqués sont proportionnels aux revenus des foyers selon le quotient familial (Q.F.).

La mairie d'Anglards de salers proposera dans sa politique de prise en charge des dépenses de scolarité des familles une indemnité proportionnelle.

Q.F. en €	½ journée
QF <1045€	1,60.€
1045 < QF <2202€	2,60.€
QF <2202€	3,60€

Partenaires : Mairie d'Anglards de salers,

